



Joueurs, Parents

Pour la création et le renouvellement des licences pour la saison 2018/2019, chaque joueur doit dûment remplir le document « Demande de licence » décomposé en plusieurs parties qui sont les suivantes :

- 1- **La partie « demande de licence »** : suivre les instructions et penser à la signature obligatoire du licencié ou tuteur légal.
- 2- **La partie « Certificat annuel (médical) de non-contre indication... »** à faire remplir et signer par le médecin traitant (le cachet du médecin est obligatoire, et, un certificat annexe n'est pas admis.) **Penser à faire remplir également la partie « sur-classement » systématiquement pour les enfants nés en 2007, 2005 et 2003 et 2001 et 1999.**
- 3- **La partie « adhésion assurance », (obligatoire pour toutes les demandes de licence, les conditions sont sur le site du club)**, remplir le nom du joueur et cocher l'option A (conseillée pour les mineurs et les étudiants), B ou D (conseillées pour les adultes). Penser à la signature précédée de la mention « lu et approuvé ».
- 4- **Une photo d'identité OBLIGATOIRE** (celle de l'an passé n'est plus utilisable)
- 5- **Le règlement intérieur, signé par tous les licenciés** de la famille (1 exemplaire par famille)
- 6- **Le paiement de la licence** (par chèque obligatoirement pour faciliter le pointage des encaissements) en fonction des tarifs ci-dessous (merci de ne pas rajouter le prix de l'assurance à votre règlement, il est déjà compris dans le prix de la licence) :

Années	Catégorie	Pris licence en Euros Saison 2017/2018
2012/2013	Ecole de basket	55
2010/2011	Mini poussin(e)s (U9)	70
2008/2009	Poussin / poussine (U11)	75
2006/2007	Benjamin / benjamine (U13)	80
2004/2005	Minime (U15)	85
2001/2002/2003	Cadet(te)s (U17)	90
	Loisirs F / M	90
2000 et avant	Juniors(U20) et Senior	125

A partir de 3 licenciés (hors non-joueurs), une remise de 10% effectuée sur le montant total.

Ces divers documents devront être **remis impérativement** lors de la permanence qui aura lieu :

Mercredi 4 juillet de 18h à 20h et le samedi 7 juillet de 10h à 12h

Faute de quoi, la licence ne pourra pas être renouvelée à temps par la Fédération pour le début de la saison.

En cas de retard une pénalité de 10 euros par licence sera demandée.

D'autre part, pour nous permettre de reconstituer les jeux de maillots des différentes équipes, nous vous demandons de bien vouloir rapporter, en même temps, **le maillot que vous utilisiez la saison passée, ainsi que les anciens maillots qui seraient encore en votre possession.**

D'avance nous vous remercions.

Saint Maxime Basket